

Le syndicat **Force Ouvrière** des Finances Publiques

FOIX, le 27 novembre 2023

CSAL du 27 novembre 2023

COMPTE - RENDU

Ordre du jour :

- 1 - Le procès verbal du CSAL du 2 octobre
- 2 - Transfert de l'AFP Dun-vira du SGC de Pamiers au SGC de Foix (pour avis)
- 3 - Le Règlement intérieur du CSAL (pour avis)
- 4 - Le plan de continuité (PCA) actualisé pour 2023
- 5 - Questions diverses

Présents : **FO DGFIP** 3 représentants, **CGT** 2 représentants, **Solidaire** 2 représentants dont 1 voix délibérante.

1- PV du CSAL du 02 octobre 2023 :

FO DGFIP et les autres organisations ont approuvé le PV

2- Transfert de l'AFP Dun Vira :

Ce transfert est un réajustement géographique, l'AFP ayant une très faible activité, son transfert ne fera pas l'objet de mouvement de personnel.

FO DGFIP a voté POUR.

3- Vote sur le Règlement intérieur (RI) du CSAL :

Le RI n'a fait l'objet d'aucune discussion ou amendements au niveau national. Toutes les organisations ont voté CONTRE ce règlement trop rigide. Au niveau local, le RI se devait d'être adopté tel quel : aucune modification possible.

FO DGFIP a donc voté CONTRE ce RI.

4-Questions diverses

Suite à notre interrogation (dès la parution sur Ulysse), le Responsable du PPR nous a reconfirmé que seules les personnes et services désignés par la centrale seraient bénéficiaires de la prime GMBI

FO DGFIP a demandé une situation sur les effectifs en place :

Il nous a été répondu que tous les services étaient dotés, un contractuel d'un an étant affecté au SIE à compter du 15/12.

Concernant le volet emploi 2024, nous sommes dans l'attente de la répartition des suppressions : pour mémoire la DGFIP doit supprimer 250 postes en 2024.

N'HÉSITEZ PAS A SAISIR VOS REPRÉSENTANTS FO DGFIP 09 SUR TOUS LES SUJETS TOUCHANT À VOS CONDITIONS DE TRAVAIL
fo.ddfip09@dgfip.finances.gouv.fr

Aurélie MENASPA
Représentante titulaire **FO DGFIP**

Cyril GALY
Représentant titulaire **FO DGFIP**

Christophe JORGE
Représentant titulaire **FO DGFIP**



BULLETIN D'ADHÉSION



NOM : -----PRENOM :-----

GRADE :-----

AFFECTATION :-----

déclare vouloir adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIÈRE** de la DGFIP



SYNDICAT NATIONAL DES
FINANCES PUBLIQUES
Section de l'ARIEGE

Fait à----- le-----

(signature)

66% de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu